



Saint-Antoine-sur-Richelieu

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION – 2021-2022-2023

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

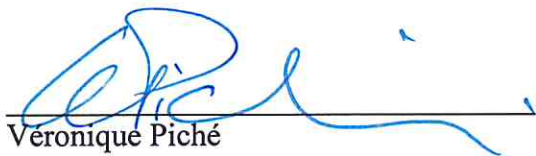
Le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu pour les trois prochains exercices financier 2021-2022-2023, a été déposé à mon bureau le 16 septembre 2020, et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du Chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2021;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :  
Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu  
1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1  
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible au bureau de la Municipalité à l'adresse ci-dessus ou sur le site internet de la Municipalité (onglet taxation et évaluation);
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement n° 24-97 de la MRC de La Vallée-du-Richelieu et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 16 septembre 2020.



Véronique Piché  
Directrice générale

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut « **DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2021** », en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil (règlement 2020-013) le 16 septembre 2020 entre 13h00 et 14h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 16 septembre 2020.



Véronique Piché  
Directrice générale

1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1  
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0  
Téléphone : (450) 787-3497 Télécopieur : (450) 787-2852  
Courriel : [municipalite@sasr.ca](mailto:municipalite@sasr.ca)

